



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration FSU - CSA académique du 25 mai 2023

Le ministre a fait de la mixité sociale un axe fort de sa communication ces derniers mois. Les mesures annoncées depuis des semaines étaient donc particulièrement attendues, leur portée est au final extrêmement limitée, et on ne peut que constater l'absence de volonté politique de réduire la ségrégation sociale à l'école. Il faudra donc se contenter d'un catalogue des « leviers à disposition » des recteurs mollement encouragés à réduire de « 20% des différences de recrutement social entre établissements d'ici à 2027 » avec la création d'une instance spécifique. Les instances académiques et départementales déjà existantes ont des prérogatives sur la carte scolaire, pourquoi donc ne pas les investir davantage plutôt que d'inventer une instance supplémentaire ? Il est clair que le ministre a renoncé à toute politique ambitieuse de mixité sociale sous la pression du réseau privé catholique et d'intérêts politiques ce que nous condamnons.

A défaut de s'attaquer à la mixité sociale, le président et le ministre de l'éducation ont donc préféré s'attaquer au lycée professionnel et au collègue. Les annonces brusques et autoritaires, comme la disparition de 80 filières de la voie professionnelle ou la suppression de la technologie en Sixième, ont de lourdes conséquences sur les affectations et conditions de travail des collègues. Elles sont bien comprises sur le terrain comme la volonté de passer en force sans écouter les personnels, elles sont porteuses de régressions pour la formation des jeunes. Imposer des dispositifs (découverte des métiers, accompagnement aux devoirs, soutien ou approfondissement en Sixième, dédoublements en LP, décrochage) sans en assurer le financement par des heures d'enseignement, sont autant de décisions révélatrices du mépris envers une profession. Vous proposez aux collègues, avec le Pacte, un contrat qui fragiliserait les solidarités professionnelles, si déterminantes pour répondre au mieux aux difficultés rencontrées et précariserait davantage le service public d'éducation.

Le pacte va amplifier la dégradation des conditions de travail des personnels et accroître la crise de recrutement. Les choix dogmatiques opérés en termes de management sont explicites et le pacte est clairement utilisé pour mettre en place les réformes présentes et futures, pour fragiliser le statut. Il va produire encore plus d'inégalités de traitement entre collègues, entre femmes et hommes tout particulièrement. Pour l'enseignement professionnel, le pacte spécifique LP est clairement le bras armé du ministère du travail pour démanteler l'enseignement professionnel public. La FSU appelle les collègues à refuser le Pacte.

Au lycée, le nombre d'élèves présents en cours se réduit comme peau de chagrin depuis les épreuves de spécialité en mars. Ce n'est pas faute d'avoir répété inlassablement depuis 4 ans que le calendrier du bac est démobilisateur au dernier trimestre pour les élèves. Le retour à des épreuves terminales nationales en juin est une nécessité.

Les DGH de SEGPA restent inférieures dans l'académie à ce qu'elles sont ailleurs, au détriment de la découverte des métiers et de la pratique en ateliers pourtant essentielle dans ces classes où il faut donner sens aux enseignements. Persister dans cette voie c'est fragiliser les élèves parmi les plus fragiles de notre système éducatif. La FSU demande que les DGH de SEGPA soient à nouveau portées à 129,5 heures, comme c'était le cas avant la rentrée 2019 et conformément à la circulaire de 2015.

Concernant la revalorisation des métiers de l'enseignement, la FSU tient à rappeler que les mesures dites socle sont loin d'être suffisantes au regard de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis plusieurs années et qui s'accélère depuis deux ans. Pour la majorité des personnels, elles ne compenseront même pas l'inflation sur un an. Les AED et AESH sont exclus d'une quelconque revalorisation, pire est envisagée la fusion de leurs missions au sein d'une nouvelle catégorie, les ARE niant la spécificité de leurs métiers, sans doute pour les rendre interchangeables et diminuer leur nombre. La FSU rappelle sa demande de création d'un corps de fonctionnaires d'accompagnants des enfants en situation de handicap, de catégorie B, pour permettre l'inclusion des élèves dans de bonnes conditions d'études et d'emplois pour toutes et tous. En ce qui concerne les AESH, le versement de l'indemnité compensatrice de la CSG a enfin débuté dans l'académie, cependant nous ne comprenons pas pourquoi certains versements ne remontent pas jusqu'en janvier 2018, notamment pour les collègues qui avaient perçu, puis dû rembourser, le versement de l'indemnité entre janvier et octobre 2018. De même, le versement de la prime REP/REP+ est chaotique et ne donne parfois pas lieu à explications, d'autre part les changements d'échelon de cette année scolaire ne sont pas encore effectués. La FSU demande que tout soit mis en œuvre pour accélérer les calendriers alors que les salaires de nos collègues AESH sont indécentes.

La FSU n'accepte pas la casse du service public d'éducation et continue à appeler les personnels à combattre le projet d'École réactionnaire qui se met en place et plus globalement le projet d'une société plus inégalitaire. La FSU appelle les collègues à se mettre massivement en grève le 6 juin dans le cadre de la journée interprofessionnelle pour l'abrogation de la loi sur les retraites.